

## LISTE DES MESURES TRANSITOIRES D'OUVERTURE DU STAND ROGER DUMONT

### ACCÈS

Adhérents en bon état de santé (voir affiche FF Tir)

Adhérents possesseurs d'armes personnelles

Entrée et sortie par badge électronique individuel remis en fonction aux jours et heures prévus.

### STANDS OUVERTS (10 personnes maxi par pas de tir)

25 mètres olympique : postes 51 – 53 – 55 – 57 – 59 ; calibre 22lr uniquement

50 mètres olympique : postes 10 – 8 – 6 – 4 - 2 ; gongs - calibre 22lr uniquement

Entrées matérialisées « A » - sorties matérialisées « B ».

10 mètres : un poste sur deux

25 m insonorisé : Postes 1 – 3 – 5 – 7 et gongs

200 m : Postes 1 – 3 et 5 (cible électronique uniquement pour ceux habilités à l'utiliser).

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES PAS DE TIR

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
<b>Stand 10 m</b>	9 H à 12 H	14 H à 19 H	9 H à 12 H	14 H à 19 H	9 H à 12 H	14 H à 19 H	9 H à 12 H	14 H à 19 H	9 H à 12 H	14 H à 19 H	9 H à 12 H	14 H à 19 H
<b>Stand 25 m olympique Postes 51.53.55.57.59 Calibre 22 LR</b>		14 H à 17 H				14 H à 17 H				14 H à 17 H		14 H à 17 H
<b>Stand 50 m olympique Postes 2.4.6.8.10 et gongs Calibre 22 LR</b>	10 H à 12 H	14 H à 17 H			10 H à 12 H	14 H à 17 H			10 H à 12 H	14 H à 17 H		14 H à 17 H
<b>Stand 25 m insonorisé 1.3.5.7 - gongs</b>	9 H à 12 H	14 H à 17 H	9 H à 12 H	14 H à 17 H	9 H à 12 H	14 H à 17 H	9 H à 12 H	14 H à 17 H	9 H à 12 H	14 H à 17 H	9 H à 12 H	14 H à 17 H
<b>Stand 200 m insonorisé 1.3.5</b>		14 H à 17 H				14 H à 17 H				14 H à 17 H		14 H à 17 H

### FONCTIONNEMENT

Suite à la note communiquée par la Communauté d'Agglomération de Moulins en date du 20 juillet 2020, le nombre de personnes présentes est désormais limité à 10, pratiquants et encadrants compris. Il conviendra aux adhérents désirant tirer de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Lieux de convivialité interdits (club-house, salles de réunion). Les permanences prévues les samedi après-midi restent d'actualité, mais en extérieur.

Le port du masque est obligatoire dès le passage du portail d'entrée jusqu'au poste de tir et pour tout déplacement sur le stand.

Les tireurs devront être en possession de leur arme et de l'autorisation de détention afférente, d'un masque, de leur gel hydro-alcoolique, d'un stylo pour renseigner le cahier de présence et de leurs consommables (cibles, munitions, pincettes, gommettes, etc.). Prêt armes à air comprimé et 22 LR.

Un produit détergent sera mis à disposition des tireurs qui devront nettoyer tous les éléments de leur poste de tir.

Une poubelle avec sac en plastique réservée aux déchets de nettoyage sera à disposition, à la sortie de chaque pas de tir.

En outre, chaque adhérent repartira avec ses cibles usagées, boîtes de balles vides, douilles, etc...

VENTE de cibles, pincettes et munitions par Élisabeth et le permanencier le samedi après-midi.

Pour information, le club house sera ouvert le samedi après-midi uniquement en présence d'un permanencier.

**Parking à l'intérieur du stand pour ceux qui le désirent en laissant une place sur deux avec interdiction de se garer devant les accès et sorties des stands.**